



Toute l'équipe de **Water Addict** vous souhaite la bienvenue. Pour faire votre réservation vous devez :

- prendre contact avec nous par email contact@water-addict.com ou par tél: **+33 (0)7 83 12 57 40** pour connaître la disponibilité, et les tarifs.
- nous renvoyer le **contrat de location** ci dessous par courrier ou par email accompagné d'un acompte de 30% payable par virement bancaire, chèque ou chèques ANCV.

Vous avez choisi la location :

Appartement LA SAVANE 4 pers CONTRAT DE LOCATION SAISONNIERE

Entre les soussignés :

Dénoté le bailleur d'une part : **Karen Jurnet**

Adresse : 12 impasse des œillets des dunes - 40130 Capbreton France

☎ 07.83.12.57.40/06.83.24.11.57 - Email : contact@water-addict.com

Et dénoté le preneur d'autre part:

Nom: **Prénom:**
Adresse : **code postal :**
☎ - **Email :**
Nombre d'occupants: Adultes x & Enfants x

DUREE DU SEJOUR : ... nuitées

DU/..... (après 15h)

AU/..... (avant 11h)

PRIX ET REGLEMENT (vérifier les tarifs par email)

☐ Montant du loyer : Euros pour cette période

☐ + Navette (aéroport de Biarritz ou gare de Bayonne) : ☐ **50€ ALLER** ☐ **80€ ALLER/RETOUR**

TOTAL à payer :€

Adresse de la location : Appt 81 Bat H - Résidence Maisons de l'océan – impasse Beausoleil 40130 Capbreton

Afin de valider votre réservation, merci de renvoyer :

☐ **le contrat signé**

☐ **acompte 30% x loyer**€ =€

☐ **chèque** ☐ **virement bancaire** ☐ **chèques vacances**

☐ **Attestation d'Assurance Villégiature** (gratuite à demander à votre assureur , peut être envoyé plus tard)

Le solde de 70% x loyer€ =€ sera à adresser par le preneur au moins 30 jours avant le début du séjour.

Pour les virements bancaires, voici les coordonnées bancaires de Karen Jurnet :
COORDONNEES BANCAIRES : Société Générale (00038) 437 av du Touring club – 40150 Hossegor

Code banque	Code guichet	N° Compte	Clé RIB
30003	00318	00052202620	27

IBAN : FR76 3000 3003 1800 0522 0262 027
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

TAXES DE SEJOURS à régler sur place

Taxes de séjours non inclus dans le prix négocié : prévoir 0,80 Euros par jour (gratuit pour les - de 13 ans) et par personne à la charge du loueur :

soit 0,80 xjours x pers=euros **payable sur place**

ECOLE DE SURF

Prise en charge à domicile :

Réservez vos cours de surf/bodyboard/stand up paddle avec notre école Water Addict Surf Academy: Site web. www.water-addict.com

Sur place vous pouvez aussi louer du matériel : combinaisons, surf, bodyboard + palmes, longboard, stand up paddle.

CONDITIONS GENERALES

La présente location est faite aux conditions générales ci-dessous :

1. **La remise des clés** et l'état des lieux d'entrée se font sur place après 14h par **Karen Jurnet ou Franck Ehrhard**
téléphone : 07.83.12.57.40/06.83.24.11.57
La restitution des clés et l'état des lieux de sortie à l'issue du séjour se font sur place avant 11h par Karen Jurnet ou Franck Ehrhard
2. **ANNULATION** : Il est convenu qu'en cas de désistement du preneur :
 - il perd les arrhes versées
 - à moins d'un mois avant la prise d'effet du bail, il verse en outre la différence entre les arrhes et l'équivalent du loyer total, à titre de clause pénale.
3. Obligation pour le ou les preneurs d'occuper les lieux personnellement, de les habiter « en bon père de famille » et de les entretenir. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location seront à la charge du preneur (mobilier ou matériels cassés ou détériorés, ou dont l'usure dépasse la normale pour la durée de la location).
Il est interdit par le règlement :
 - de fumer à l'intérieur de l'habitation,
 - de dormir à, plus de 4 personnes dans l'appartement,
 - d'entreposer quoique ce soit dans les parties communes à l'exception des vélos dans le local vélo (ou le rez de jardin destinés aux vélos),
 - d'amener des animaux,
4. Les locaux sont **loués propres et doivent être restitués propres**. Le ménage de sortie est inclus mais s'il y a lieu le propriétaire ou son représentant est en droit de réclamer au preneur, à son départ un supplément **forfaitairement de 20 euros**.
5. Le preneur s'engage à s'assurer contre les risques locatifs. Le défaut d'assurance, en cas de sinistre, donnera lieu à des dommages et intérêts.
Le preneur s'engage donc à fournir une **attestation d'assurance Villégiature** (Responsabilité Civile + incendie, dégât des eaux, vol etc), document fourni par son assurance sur simple demande (acte gratuit).
6. La fourniture du linge de maison est incluse (draps housse, housses de couette, taies d'oreillers, serviettes de bain, torchons tapis de sdb)
L'alaise de matelas, et les **protèges oreillers, propres, mis à votre disposition**, ne doivent en aucun cas servir de drap housse ou de housse de couette et taie d'oreillers puisque leur fonction et de maintenir l'hygiène pour tous les locataires.
7. Le dépôt de garantie devra être payé à l'arrivée auprès de Franck Ehrhard ou Karen Jurnet **(300 Euros)**. Il sera restitué au moment de l'état des lieux de sortie, sauf en cas de retenue.

SIGNATURES

Contrat de location fait en deux exemplaires à Capbreton, le/ date :/...../20

Signature du Bailleur Karen JURNET

Signature du Preneur précédée de Lu et approuvé